

DECISIEL ISR DURABLE T

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 30 AVRIL 2026



Nicolas Meusburger

Alexandre Goudard

Objectif d'investissement

Le FCPE DECISIEL ISR DURABLE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts GR du FCP LBPAM ISR THEMATIQUES DURABLES, dit maître, et à titre accessoire en liquidité et/ou en dépôts détenus dans la stricte limite des besoins liés à la gestion des flux du FCPE. La performance du FCPE sera inférieure à celle du FCP maître, en raison des frais qui lui sont propres. L'objectif de gestion du FCPE est identique à celui du FCP maître ci-après : L'objectif de gestion du FCP est double : - chercher à offrir un portefeuille investi en OPC à des souscripteurs qui souhaitent s'exposer sur les thématiques durables, à travers des actions internationales pour un minimum de 60% de son actif net, que ce soit en raison des perspectives de croissance de leur pays d'origine ou de leur secteur d'activité ; et - poursuivre un objectif d'investissement durable couvrant différentes thématiques de durabilité telles que l'environnement, la biodiversité, l'eau, les droits humains ou la santé, en investissant via des OPC poursuivant eux-mêmes un objectif d'investissement durable. L'action du gérant vise à tirer parti de ces facteurs pour rechercher la meilleure performance par une gestion discrétionnaire sur les marchés financiers internationaux sur la période de placement recommandée supérieure à 5 ans.

Actif net global	3,29 M€
VL part T	106,89 €

Caractéristiques du FCPE

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	30/01/2025
Date de 1ère VL de la Part	13/02/2025
Durée minimale de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Classification AMF	Actions internationales
Classification SFDR	Article 9
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Non

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part T	FR001400V3Q8
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	23h59
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/10 000 ème de part

Frais

Frais de gestion fixes appliqués	0,85% TTC Actif Net (frais directs)
Frais de gestion maximum	1,0% TTC Actif Net (frais directs)
Commission de souscription	2,0% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

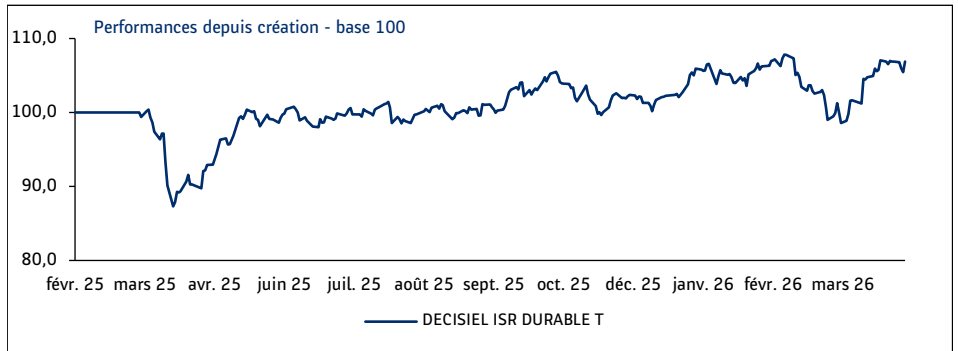
NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™



PROFIL DE RISQUE



Performances arrêtées au 30 avril 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	6 mois	1 an	Depuis création
OPC	4,69%	7,14%	2,89%	13,24%	6,89%

PERFORMANCES ANNUELLES	2025*
OPC	2,10%

* Depuis le 13/02/2025

PERFORMANCES ANNUALISÉES	Depuis création
OPC	5,67%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE

	sur 6 mois	sur 1 an	Depuis création
Volatilité de l'OPC	12,40%	11,38%	12,59%
Ratio de Sharpe	0,32	0,99	0,28

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Décalage recouvrement
Perte maximale depuis création	-13,04%	25/03/2025	07/04/2025	60 jours

Volatilité Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).

Ratio de Sharpe Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Les marchés sont restés très volatils en avril, mais ils ont évolué fortement à la hausse, à l'inverse du mois précédent, grâce à la mise en place d'un cessez-le-feu au Moyen-Orient début avril. Les cours du pétrole ont évolué entre 90 et 120 USD le baril. Les banques centrales ont maintenu une attitude prudente, la Réserve fédérale et la Banque Centrale Européenne optant pour un statu quo face à des craintes de stagflation. C'est le début de la saison des publications trimestrielles qui a démontré une résilience globalement très satisfaisante des entreprises et accentué l'appétit pour le risque.

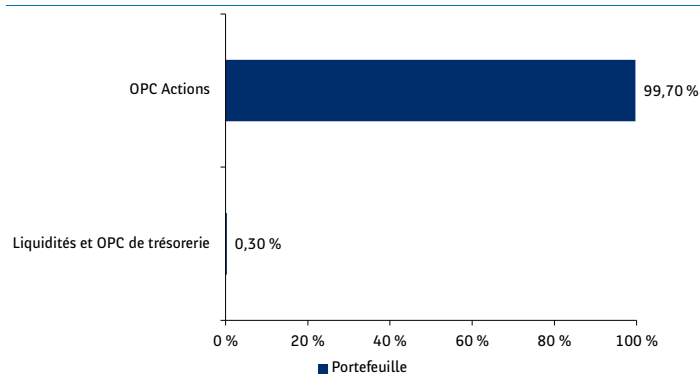
Dans cet environnement, les marchés actions ont enregistré des progressions de +6,3% en zone Euro, +10,5% aux États-Unis et +7,5% au Japon. Les marchés émergents se sont particulièrement distingués avec une hausse de 14,7%. Concernant les marchés obligataires, la baisse des taux et l'appétit pour le risque ont soutenu les dettes ; les obligations souveraines européennes ont dégagé une performance légèrement positive de +0,4%.

Au sein de l'univers d'investissement du portefeuille, les actions exposées aux thématiques de la technologie et du climat ont enregistré les meilleures performances. À l'inverse, les valeurs liées aux thématiques de la santé et des ressources naturelles ont été les moins bien orientées sur la période.

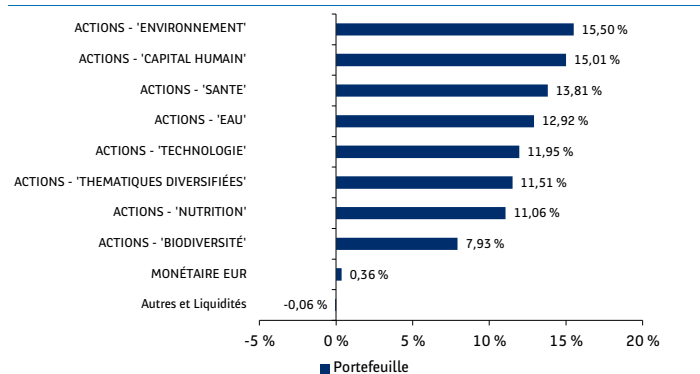
Dans le portefeuille, nous avons diminué notre exposition aux actions relevant de la thématique de la sécurité technologique, tout en renforçant celles dédiées à l'environnement, au capital humain et à la santé. Par ailleurs, nous avons maintenu nos principales convictions, en particulier sur les thématiques de l'eau, de la technologie et de la nutrition.

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF *



INDICATEURS CLÉS

Exposition globale actions	99,81%
----------------------------	--------

3 PRINCIPAUX OPC EN PORTEFEUILLE *

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
BNP PARIBAS AQUA CLASSIC 3DEC	-	12,92%
SYCOMORE SUSTAINABLE TECH PART IC	-	11,95%
ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE IXL	-	11,51%

* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

DECISIEL ISR DURABLE T

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 AVRIL 2026

Principaux indicateurs ISR

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ POUR LES FONDS DE FONDS

Les fonds de fonds doivent être investis au moins à 90% dans des fonds ayant le label ISR.

INDICATEURS ISR

	Valeur du portefeuille	Valeur limite
% de fonds labélisés	100,00%	90,00%
Taux de durabilité	94,0%	80,0%
Taux de durabilité	Part des entreprises considérées comme des investissements durables au sens de la réglementation SFDR.	



DÉTAIL DES FONDS EN POSITIONS

ISIN du fonds sous-jacent	Libellé du Fonds / Poche sous-jacent	Classe d'actif	Label ISR	Méthode de sélectivité ISR	Note ISR du fonds	Note ISR du comparable	% de l'actif net
FR001400S755	LBPAM ISR THEMATIQUES DURABLES GR	Action	Oui	Funds of funds	7,7	-	99,81%

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernement d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines et naturelles : respect des droits fondamentaux au travail, politiques et pratiques RH, protection de l'environnement et limitation des impacts négatifs sur la nature tout au long de la chaîne de valeur.

Transition Énergétique

Contribuer à la transition énergétique pour de nouveaux modes de consommation et de production plus durables, et accompagner le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles vers un modèle sobre, résilient et décarboné.

Développement des Territoires

Assurer le respect des droits humains dans l'ensemble de la chaîne de valeurs des entreprises (communautés, clients, chaînes d'approvisionnement...) et impact sociétal des entreprises.